

Les matinales de l'inclusion

Emploi Franc et CEJ

25 Octobre 2022



FACE
Les entreprises contre l'exclusion

YVELINES



Club d'entreprises socialement engagées, localement impliquées

3 principaux champs d'actions : **l'Education, l'Emploi, l'Entreprise**

Près de 250 collaborateurs d'entreprises impliqués/an

400 personnes accompagnées vers l'emploi / an

400 jeunes sensibilisés et/ou accompagnés / an

UNE DÉMARCHE GOUVERNEMENTALE

Pour **Développer** et renforcer **l'inclusion dans l'emploi** et favoriser l'insertion professionnelle des **publics les plus éloignés** du marché du travail.



Engagement volontaire et réciproque de l'entreprise : choix libre des mesures et de publics

Emulation des entreprises via la création d'une **dynamique territoriale**



Echanges des bonnes pratiques et mise en réseau



UN RÉSEAU D'ACTEURS ENGAGÉS

VOLET NATIONAL

Création d'un nouveau Groupement d'intérêt public animé par le Ministère chargé du travail, Pôle emploi et l'association Les entreprises s'engagent

VOLET TERRITORIAL

Avec le soutien de la **Préfecture** et la **DDETS 78**

En partenariat avec les **réseaux d'entreprises**

En interaction avec les **acteurs publics, associatifs...**

14 THÉMATIQUES

JEUNES

- STAGES DE 3^{EME}** pour les jeunes de QPV
- DECOUVERTE** de l'entreprise
- APPRENTISSAGE** et **ALTERNANCE**
- PARCOURS D'INSERTION** des jeunes *E2C EPIDE*

EMPLOI

- PARRAINAGE**
- EMPLOIS FRANCS**
- Accompagnement des **RÉFUGIÉS**
- Insertion dans l'emploi de **PERSONNES PLACÉS SOUS MAIN DE JUSTICE**

FORMATION

- IMMERSION PROFESSIONNELLE** en entreprise
- DEMARCHES INNOVANTES** d'insertion

HANDICAP

- Accompagner & recruter des personnes en situation de **HANDICAP**
- ENTREPRISES ADAPTÉES - ESAT**

ENTREPRISE SOLIDAIRE

- ACHATS RESPONSABLES** SIAE
- ACCÈS SOLIDAIRE** aux produits et services

LES BÉNÉFICES DE L'INCLUSION POUR L'ENTREPRISE



RECRUTER AUTREMENT

« Sourcing innovant » *des métiers en tension*

Attirer de nouveaux talents

Apprentissage des jeunes

Anticiper et diversifier les compétences

Découverte des métiers, l'accueil de stage



VALORISER SON IMAGE

Valoriser sa marque employeur en tant qu'entreprise socialement engagée

Parrainage, mécénat de compétences

Renforcer son ancrage territorial

Emplois francs, les QPV



INNOVER ET SE DIFFERENCIER

Accéder à de **nouveaux marchés** et **diversifier ses partenaires et fournisseurs**

Les SIAE, ESAT et EA

Engager des **démarches innovantes** en faveur de l'inclusion

Immersion, formation action

LES AVANTAGES À REJOINDRE LE CLUB



VISIBILITÉ

Valoriser son **engagement social et sociétal** auprès

- Salariés
- Candidats
- Clients
- Fournisseurs
- Pouvoirs publics



MISE EN RELATION

Connexion avec les **acteurs de l'emploi et l'insertion** selon les besoins de l'entreprise

Diffusion des offres d'emploi aux partenaires du territoire

Mise en contact entre entreprise et **CFA** et/ou **jeune en alternance**

Aide à la recherche de **stagiaires**



ACCOMPAGNEMENT

Mise en place de **parrainage/mentorat**

Le recrutement immersif

Co-organisateur de **programmes d'inclusion**



ANIMATION

Centre de ressources et d'information
Webinaires, les matinales de l'inclusion

Mutualisation de Bonnes Pratiques

Animer le réseau d'entreprises
Les rencontres de l'inclusion

Plus de 150 ENTREPRISES ENGAGÉES

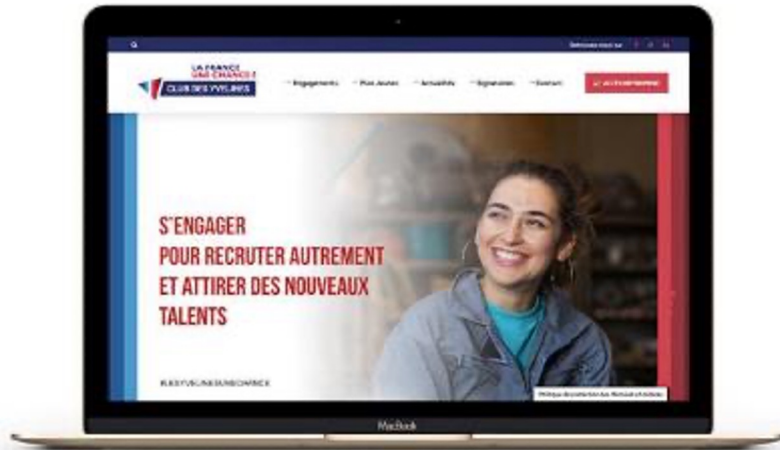


ENGAGEMENT & CONTACT

Rejoindre le club des entreprises inclusives

Simple et rapide

Un formulaire d'engagement sur le site
www.lesyvelines-unechance.fr



Laurence HÉMÉDINGER

FACE Yvelines

07 62 59 20 78

l.hemedinger@fondationface.org

L'EMPLOI FRANC

EMPLOI FRANC

Définition

Les emplois francs consistent en une **aide financière** versée à tout employeur privé qui recrute un demandeur d'emploi ou un jeune suivi par une mission locale **résidant en QPV** (quartier prioritaire de la politique de la ville), dans le cadre d'un CDI ou d'un CDD d'au moins six mois.

LES BENEFICIAIRES

Toutes les entreprises et toutes les associations peuvent recourir aux emplois francs.

Ne peuvent pas recourir aux emplois francs :

- les particuliers employeurs
- les employeurs publics, notamment les établissements publics administratifs (EPA) et les établissements publics industriels et commerciaux (EPIC).

QUEL EST LE MONTANT DE L'AIDE ?

Pour un temps plein :

- **15 000 euros** sur 3 ans pour une embauche en CDI (5000 euros par an)
- **5 000 euros** sur 2 ans pour une embauche en CDD d'au moins 6 mois (2 500 euros par an).

Ces montants sont proratisés en fonction du temps de travail et de la durée du contrat

OU VERIFIER L'ELIGIBILITE DU NOUVEAU SALARIE ?

Pour bénéficier de l'aide, le nouveau salarié doit avoir son adresse en quartier prioritaire.

Le site <https://sig.ville.gouv.fr> vous permet de vérifier si l'adresse est en quartier prioritaire.

Comment bénéficier de l'aide ?


Vous devez compléter le Cerfa disponible sur <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/emplois-francs/article/embaucher-une-personne-en-emploi-franc>

+ attestation d'éligibilité à l'emploi franc du demandeur d'emploi

L'aide est versée par Pôle emploi chaque **semestre**. Tous les 6 mois à partir de la date d'exécution du contrat, Pôle Emploi vous demandera un justificatif de présence du salarié que vous devrez lui renvoyer dans un délai de 2 mois maximum.




Emplois francs – Demande d'aide



LE MINISTRE DU TRAVAIL
Solidarité et le pouvoir
de croissance

Emplois francs - Demande d'aide
Dispositif régi par le décret n°2019-1471 du 26 décembre 2019 portant
généralisation des emplois francs et création d'une expérimentation à La Réunion
Lire ATTENTIVEMENT la notice avant de remplir le cerfa



N° 16033*01

Identifiant de l'entreprise

- Dénomination, raison sociale : _____
- N° SIRET : _____ → voir le (1) de la notice
- Nom et prénom du correspondant : CAROLINE ATTAL
- Adresse de correspondance : n° _____ Rue ou voie : _____
- Complément d'adresse : _____
- Code postal : _____ Commune : _____
- Tél. : _____ Courriel : _____

Logement

- Nom : _____ Prénom : _____
- Date de naissance : _____
- Numéro d'inscription au répertoire INSEE (NIR) : _____ → voir le (2) de la notice
- Adresse personnelle : N° _____ Rue ou voie ALLEE DES YVELINES
- Complément d'adresse : _____
- Code postal : _____ Commune : _____
- Tél. personnel : _____ Courriel : _____

Si le salarié réside en quartier prioritaire de la ville (QPV) :

- Code QPV : _____ → voir le (3) de la notice

Si le salarié est inscrit à Pôle emploi → voir le (4) de la notice

- N° identifiant à Pôle emploi : _____
- Catégorie d'inscription (cocher la case appropriée en vous référant à l'attestation Pôle emploi remise au demandeur d'emploi) :
 1 2 3 4 (CSP) 6 7 8

Le contrat de travail

- Nature du contrat : CDI CDI Intermédiaire CDD Date de signature du contrat de travail : _____
- Date d'embauche (1^{er} jour travaillé) : _____ SI CDD date de fin de contrat de travail : _____
- Durée hebdomadaire de travail du salarié (en pourcentage par rapport à un temps plein) : _____
- Durée hebdomadaire de travail dans l'entreprise : _____ Salaire mensuel brut du salarié : _____ EUR
- Emploi occupé : _____ → voir le (5) de la notice

Page 1 sur 5

L'employeur ou son représentant,

certifie l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande ;

déclare sur l'honneur :

- n'avoir pas procédé, dans les six mois qui précèdent l'embauche, à un licenciement pour motif économique sur le poste pourvu par le recrutement ;

- que le titulaire du contrat n'a pas appartenu à l'effectif de l'entreprise au cours des six derniers mois précédant son embauche ;

- avoir pris connaissance des conditions générales figurant dans la notice jointe et s'engage à les respecter, notamment celle d'être à jour de ses obligations déclaratives et de paiement à l'égard de l'administration fiscale et des organismes de recouvrement des cotisations et des contributions de sécurité sociale, d'allocations familiales ou d'assurance chômage, et autorise Pôle emploi à interroger les dits organismes aux fins de vérification ;

- ne pas bénéficier, pour l'emploi du même salarié d'une autre aide de l'Etat à l'insertion, à l'accès ou au retour à l'emploi (hors l'allègement de charges patronales sur les bas et moyens salaires dite « réduction générale » et les aides financières mobilisables dans le cadre d'un contrat de professionnalisation).

Je, s'engage :

- à informer le salarié que les données personnelles recueillies dans ce formulaire sont transmises à Pôle emploi aux fins d'attribution de l'aide associée au dispositif emplois francs ;

- à tenir à disposition de Pôle emploi tout document permettant de contrôler l'exactitude de ses déclarations sous peine de remboursement total de l'aide.

Fait à _____ le _____

Signature (Nom et qualité du signataire) :

Cachet de l'entreprise :

Les données recueillies dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique par Pôle emploi afin de verser à l'employeur l'aide des aides aux emplois francs. Elles font l'objet d'une communication au ministre chargé de l'emploi et à Pôle emploi. Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 et aux articles L2-23 du règlement général (CE) sur la protection des données n°2016/679 du 27 avril 2016, le droit d'accès et de rectification des informations vous concernant à l'adresse [pôle.emploi@services.pole-emploi.fr](mailto:pole.emploi@services.pole-emploi.fr) pour le recruteur et auprès de l'agence locale pour l'emploi à laquelle il est rattaché pour le candidat.

Le Cerfa complété, signé et accompagné des pièces justificatives doit être envoyé dès la signature du contrat de travail et au plus tard dans le délai de trois mois suivant la date de signature du contrat à :

Pôle emploi services :
TSA 43836 - 92891 NANTERRE cedex 9
Ou par mail : emploisfrancs.pole-emploi@tessi.fr

Tél. : 3895 [N° vert](tel:3895)
Horaires d'ouverture : de 9h à 17h

emplois
francs 

*Passé ce délai, l'aide ne pourra pas être attribuée et toute demande incomplète sera retournée.

A qui envoyer les documents

2 possibilités pour envoyer les documents :

- Par courrier : Pole Emploi services
TSA 4383
92891 Nanterre Cedex 9
- Par mail : Emploisfrancs.pole-emploi@tessi.fr

Lignes directes Services Entreprises des
YVELINES

Pôle Emploi	N° ligne directe	Mail
CONFLANS SAINTE HONORINE	01 39 72 13 27	entreprise.conflans-ste-honorine.net
GUYANCOURT	01 61 37 21 99	entreprise.guyancourt@pole-emploi.net
LES MUREAUX	01 30 22 90 82	entreprise.les-mureaux@pole-emploi.net
MANTES LA JOLIE	01 30 63 85 79	entreprise.mantes-la-jolie@pole-emploi.net
PLAISIR	01 30 81 67 83	entreprise.plaisir@pole-emploi.net
POISSY	01 30 74 90 83	entreprise.poissy@pole-emploi.net
RAMBOUILLET	01 34 83 61 62	entreprise.rambouillet@pole-emploi.net
SAINT GERMAIN EN LAYE	01 39 04 26 80	entreprise.st-germain-en-laye@pole-emploi.net
SARTROUVILLE	01 61 04 14 48	entreprise.sartrouville@pole-emploi.net
TRAPPES	01 30 13 20 26	entreprise.trappes@pole-emploi.net
VERSAILLES	01 39 07 06 91	entreprise.versailles@pole-emploi.net



CONTACTS

Liens utiles :

<https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/emplois-francs>



pôle emploi

Par téléphone : 3995 file 4



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Contrat
d'Engagement
Jeune**

**Accompagner les jeunes
vers l'emploi**

Ce que peuvent faire les entreprises dans le cadre
du Contrat d'Engagement Jeune et au-delà



Le Contrat d'Engagement Jeune en quelques mots :

Un parcours entièrement personnalisé proposé par Pôle emploi et les Missions Locales pendant une durée de 6 à 12 mois pour les jeunes éloignés de l'emploi de moins de 26 ans*, avec l'objectif de les aider à définir leur projet professionnel

- **Un accompagnement par un conseiller dédié** qui suit le jeune tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il accède à un emploi durable
- **Un programme intensif** de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités et d'immersions en entreprise
- **Une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois** en fonction de ses ressources et sous condition de respecter ses engagements

*moins de 30 ans pour les jeunes en situation de handicap



Le Contrat d'Engagement Jeune en quelques mots :

5 bonnes raisons de vous engager :

- 1 Identifier de nouveaux talents motivés
- 2 Résoudre des tensions de recrutement
- 3 Bénéficier d'aides à la formation, à l'apprentissage et au recrutement
- 4 Donner du sens au travail des collaborateurs
- 5 Rejoindre une communauté d'entreprises engagées pour les jeunes (déjà 30 000 partout en France)

Ce qu'une entreprise peut faire dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeune :

Faites découvrir aux jeunes, votre entreprise et vos métiers pour susciter des vocations et leur donner les codes du monde du travail et pourquoi pas les recruter à l'issue.

5 bonnes raisons de vous engager :

- 1** Accueillir un jeune en **immersion professionnelle** pour faire découvrir ses métiers
- 2** Former sans coût puis recruter grâce **aux formations avant embauche AFPR et POE**
- 3** Offrir un **mentorat** à des jeunes
- 4** Embaucher en **alternance**
- 5** Recruter en **Contrat d'Initiative Emploi**